PROCÈS-VERBAL

GROUPE DE TRAVAIL
ETUDE DES CANDIDATURES JEUNES D1

Réunion du : **À :**	**8 juillet 2025** **18H00**
Présents :	**Mme LAVOT Fanny, Mrs. GEUFFROY Arnaud (en visioconférence), JAMBON Michel, MARTIN Thibaut, MAULNY Didier, VANNIER Yvan, LE CORRE Quentin (en visioconférence) et LEKEHAL Axel**
Assistent :	**Mrs. ADEGOROYE Joël, EDMOND Clément et SEIGNEURET Vincent**
Absente :	**Mme QUILLEC Adeline**

Axel LEKEHAL (Vice-président) souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur investissement dans ce groupe de travail.

Il rappelle les travaux qui ont déjà été menés et qui ont permis d'établir une nouvelle grille d'évaluation pour le traitement des candidatures Jeunes D1, en apportant notamment davantage de « poids » aux résultats sportifs mais sans toutefois négliger les critères structurels.

Cette nouvelle grille d'évaluation sera amenée à encore évoluer puisqu'après étude et analyse des salariés du District, il s'avère que quelques critères peuvent être détaillés, modifiés ou ajoutés.
Des exemples seront présentés aux membres au fur et à mesure des présentations par catégorie et feront l'objet d'une nouvelle réunion qui permettra d'ajuster cette grille.
Les pistes de réflexion seront mentionnées à la fin de ce compte-rendu.

ORDRE DU JOUR

➔ **Etude des candidatures et validation des équipes qui évolueront en U18 D1, U17 D1, U15 D1, Critérium U13 D1 et Critérium U12 D1.**

1) Rappel des règles de classement et des critères pris en compte

Pour chaque catégorie, le choix des équipes sera effectué selon les critères ci-dessous :

A. Les résultats sportifs de la saison précédente

B. L'analyse des fiches de candidature selon les critères définis :

- L'effectif (afin de s'inscrire dans le temps)
- L'encadrement de l'équipe
- Les infrastructures du club
- Le Label Club de Jeunes

C. La validation du Comité Directeur
La publication définitive sera effectuée lors du comité directeur du 10 juillet

2) Présentations des classements / Discussions / Régulations

Après étude et analyse des fiches de candidature, un classement a été établi entre les différentes équipes et est présenté aux membres, pour échanges et validation.

Les équipes retenues figurent ci-dessous par ordre alphabétique.
Les équipes sur liste d'attente apparaissent par ordre de classement, si désistement.

CATEGORIE U18

10 Candidatures reçues – 8 équipes retenues
Championnat en 2 phases
Matchs Aller simples

- AMICALE DE LUCÉ
- DREUX ACSF
- FC DROUAIS
- FOOT JEUNES VALLEE DUNOISE
- LÈVES
- MAINTENON-PIERRES
- R.C. BÛ-ABONDANT
- YMONVILLE

Liste d'attente :

1. JOUY ST-PREST
2. ENT. U.S.P/CLOYES-DROUÉ

CATEGORIE U17

13 Candidatures reçues – 12 équipes retenues
Championnat à l'année
Matchs Aller-Retour

- AMICALE DE LUCÉ
- BROU
- CHÂTEAUNEUF EN THYMERAIS
- DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN
- ENT. CLOYES-DROUÉ/U.S.P
- EPERNON
- FC REMOIS
- FOOT JEUNES VALLEE DUNOISE
- LÈVES
- LUISANT
- NOGENT LE ROI
- ST-GEORGES SUR EURE

Liste d'attente :

1. DREUX ASCF

CATEGORIE U15

12 Candidatures reçues – 10 équipes retenues
Championnat en 2 phases
Montées à l'intersaison en U15 R2 et en U15 Interdistricts
Matchs Aller simples

- C'CHARTRES FOOTBALL
- DAMMARIE
- EPERNON
- FC DROUAIS
- FOOT JEUNES VALLEE DUNOISE
- LÈVES
- MAINTENON
- MAINVILLIERS
- NOGENT LE ROTROU
- ST-GEORGES SUR EURE

Liste d'attente :

1. NOGENT LE ROI
2. LUCÉ OUEST

CATEGORIE U13

12 Candidatures reçues – 10 équipes retenues
Championnat en 2 phases
Montées à l'intersaison en U13 R2
Matchs Aller simples

- BROU
- C'CHARTRES FOOTBALL
- DAMMARIE
- EPERNON
- FC DROUAIS
- FOOT JEUNES VALLEE DUNOISE
- LUCÉ OUEST
- MAINVILLIERS
- NOGENT LE ROTROU
- ST-GEORGES SUR EURE

Liste d'attente :

1. VERNOUILLET UPE
2. AMICALE DE LUCÉ

CATEGORIE U12

9 Candidatures reçues – 9 équipes retenues
Championnat en 2 phases
Montées à l'intersaison en U12 R1
1 Poule de 10 équipes avec 1 exempt - Matchs Aller simples

1. AMICALE DE LUCÉ
2. C'CHARTRES FOOTBALL
3. FC DROUAIS
4. EPERNON
5. LUISANT
6. MAINVILLIERS
7. NOGENT LE ROTROU
8. R.C. BÛ-ABONDANT
9. ST-GEORGES SUR EURE

Un long échange a eu lieu pour définir ensemble la structure de la 1ère Phase du Critérium U12 D1.

➔ La Commission a voté à l'unanimité le fait de mettre en place une poule à 9

Pour cette première année d'utilisation de la nouvelle grille d'évaluation, l'utilisation des Malus disciplinaires a été appliquée (suspension Educateur / Dirigeant pour des motifs allant de l'article 4 à l'article 13 du Barème disciplinaire de la FFF).

Joël ADEGOROYE a expliqué qu'un Malus « équipe Régionale » avait été utilisé, de manière à ce que les équipes « 2 » des clubs de notre district ayant une équipe évoluant au niveau régional, ne bénéficient pas de tous les points relatifs à la structure du club.
Après échanges avec les membres présents, ce critère a été validé et appliqué dès cette saison.

Une réflexion sera à mener par rapport au Malus administratif (dossier transmis en retard ou autre) et peut-être revoir le barème qui dans l'état, ne pénalise que trop peu le ou les clubs fautifs.

Les derniers échanges portent sur les thèmes qui seront abordés lors de la prochaine réunion et qui devront être en adéquation avec la politique globale du District pour définir les priorités dans les règles de départage (résultats sportifs, structuration, etc)

Quelques idées sont enfin énoncées et seront abordées lors des prochains rendez-vous de ce groupe de travail, telles que :

- Bonus sur les participations aux actions Futsal
- Adhésion des éducateurs à l'AEF 28
- Etc

Fin de la réunion à 20h00